

Profession de foi pour la candidature à l'élection d'un binôme de représentants du Collège B au  
Conseil du Département Scientifique Economie.

Liste « Pour le soutien de la recherche et de l'enseignement en économie »

Chères Collègues, Chers Collègues,

Suite à la dissolution d'un binôme de représentants des personnels du collège B du département scientifique Économie, vous allez être appelés à voter afin de désigner de nouveaux représentants. Nous présentons notre candidature sous la liste, intitulée « Pour le soutien de la recherche et de l'enseignement en économie », et constituée comme suit : titulaire Cécile Bazart MCF 05 AES, suppléant Marion Davin MCF 05 Faculté d'économie.

Au vue des missions du DS nous nous proposons de collaborer de manière pragmatique et constructive au soutien de la discipline économique tant en matière d'enseignement que de recherche. Il nous paraît essentiel que nous disposions des outils et ressources adéquates pour remplir ces deux types de missions. Nous souhaitons notamment

- soutenir les initiatives visant à promouvoir le dynamisme et la complémentarité de la recherche et de l'enseignement à Montpellier.

Nous tenons à défendre le caractère complémentaire de l'enseignement et de la recherche et pensons utile de soutenir les projets qui peuvent amener des améliorations en terme d'attractivité de nos enseignements et de nos techniques pédagogiques en exploitant, quand cela est possible, tant nos expériences passées que nos projets de recherche en cours.

- faire prévaloir l'intérêt et la reconnaissance des différents profils de recherche en économie.

La diversité des méthodologies et des domaines d'application dont nous témoignons à Montpellier, sont à ce titre autant de forces qu'il faut exploiter pour redynamiser l'enseignement et la recherche en économie. Il nous paraît essentiel de vulgariser nos recherches, communiquer sur leurs finalités, pour l'institution mais aussi pour les étudiants et futurs candidats afin qu'ils prennent conscience de l'utilité et de l'utilisation de ces apports dans la vie réelle comme professionnelle.

- promouvoir la collaboration en termes de recherche

S'il paraît important que chacun puisse disposer de l'autonomie nécessaire au développement de ses projets, la coopération nous semble être un facteur essentiel pour le dynamisme de nos recherches. La multiplication des collaborations en économie, à l'université de Montpellier ou de manière plus large avec d'autres universités et/ou d'autres champs disciplinaires, a démontré son pouvoir moteur. Nous attachons ainsi une valeur toute particulière aux échanges et à l'ouverture aux autres.

- favoriser la mise en place d'une politique transparente de recrutement et d'avancement

Enfin, c'est en toute conscience de la double dimension que recouvre notre métier d'enseignant et de chercheur, que nous nous proposons de réfléchir aux recrutements et aux schémas d'avancements.

Si notre démarche suscite votre adhésion, nous espérons recueillir votre suffrage.

Cécile Bazart et Marion Davin.